

Programme de recherches exécutés (2009-2012) par Division:

Ressources en Eau et en Sol :

6. Vulnérabilité aux inondations en zone saharienne ócas des Ziban et de la Saoura.

L'objectif de ce projet est de mettre en évidence les difficultés méthodologiques que pose l'analyse de la vulnérabilité dans les espaces de renouvellement urbain. Le Sud Algérien, est soumis au risque majeur d'inondation.

Partons du postulat que la vulnérabilité est définie, comme le degré de pertes et de dommages consécutif à la survenance de l'aléa.

La définition et l'évaluation de la vulnérabilité supposent en effet de partir de retours d'expérience, de l'analyse des enjeux, ou encore de l'étude de l'organisation des territoires. Or s'il existe des inondations référencées dans le passé dans le Sud, ces événements sont difficilement exploitables tant les données économiques et sociales concernant ces territoires sont devenues obsolètes.

Jusque dans les années 1980, la fonction principale de ces territoires était le palmier dattier et étaient très peu urbanisés et les populations étaient par conséquent très faiblement

exposées au risque. Mais, des 1990 et l'avènement des différents plans de développement agricole, ce qui a demandé une importante mise en valeur des terres, cette dernière s'est accompagnée d'un exode rural, d'où la nécessité de construire à la va vite aux mépris des règles élémentaires d'hygiène et de sécurité.

Aujourd'hui, ces villes se trouvent confrontées aux risques d'inondations. Devant de tel phénomène la population reste perplexe car n'étant pas préparée. Ce projet sera une contribution à l'étude des inondations dans un paysage hostile par sa nature.

Le risque de vulnérabilité aux inondations doit être étudié, en tenant compte des critères suivants : âge, sexe, état de santé, catégories socio-professionnelles, dans la mesure où le nouveau visage du Sud Algérien a changé depuis une vingtaine d'années. Toutes les commodités d'une vie paisible sont présentes.

La vulnérabilité au risque d'inondation est donc croissante car le Sud n'est pas à l'abri des changements climatiques. En fait c'est peut être ces derniers qui aggravent les risques d'inondations. Les cours d'eau n'étant pas aptes à recevoir de grosses quantités d'eau en un laps de temps très courts.

Cette situation doit cependant changer. La concurrence métropolitaine à l'échelle mondiale, la pression des compagnies d'assurance face à la multiplication des catastrophes, la montée des préoccupations environnementales et en particulier les débats sur le réchauffement climatique et l'élévation potentielle du niveau de la mer, se conjuguent pour inciter les pouvoirs publics à définir de nouvelles orientations dans leurs politiques de gestion. Les mesures non structurelles de gestion des inondations sont

d'avantage prônées, les acteurs de la société civile sont mieux impliqués, ce qui favorise l'émergence de pouvoirs locaux susceptibles de s'accorder sur un niveau de risque acceptable par tous. Les acteurs concernés par la gestion des villes et villages peuvent constituer un des fondements de l'identité territoriale et permettre aux acteurs de concevoir des aménagements plus cohérents et plus « durables ».